

undefined - mercredi 24 mai 2017

24H RÉGION

SANTÉ

Les AVC ont explosé en Alsace

GENEVIÈVE DAUNE



La circulation de plus en plus intense dans le bassin rhénan côté alsacien a des conséquences sanitaires dramatiques. Photo L'Alsace/ Dominique Gutekunst

Le nombre des affections de longue durée (ALS) après un accident cardio-vasculaire a explosé en Alsace, avec un record national d'AVC dans le Bas-Rhin. Le Réseau environnement santé suspecte des causes environnementales.

Le Réseau environnement santé (RES) vient de lancer un véritable cri d'alarme aux autorités de santé françaises. Car on observe sur le territoire national une explosion des maladies chroniques, un phénomène également observé au niveau mondial et qualifié

d'épidémie. L'Organisation mondiale de la santé avait pourtant demandé aux pays de fixer des objectifs de réduction des maladies chroniques, et notamment l'arrêt de la croissance de l'obésité et du diabète.

Or, selon le RES, non seulement « aucune de ces références n'apparaît dans le rapport de Santé publique France publié le 11 mai », mais au contraire. « Ce rapport titre : “Un état de santé qui continue de s'améliorer mais à un rythme moins soutenu” et fait référence à « l'espérance de vie qui progresse. Mais cette espérance de vie est calculée à partir de la mortalité », poursuit le RES, donc essentiellement à partir des générations nées avant-guerre, ce qui ne peut refléter, par principe, l'état de santé des vivants, qui sont pour une très grande majorité les générations nées après-guerre ! »

Des malades de plus en plus jeunes

Le Réseau s'est intéressé à d'autres chiffres, ceux des affections de longue durée (ALD), fournis par le régime général de l'assurance-maladie. Entre 2004 et 2015, la population couverte a augmenté de 11,7 %, mais l'incidence a progressé dans le même temps de 46 %. Et certaines ALD ont une progression spectaculaire, comme l'obésité, le diabète, l'insuffisance cardiaque, les cancers... Ce qui a un coût très lourd pour l'assurance-maladie.

En Alsace*, par exemple, les AVC invalidants ont augmenté de près de 200 % dans le Bas-Rhin et de plus de 100 % dans le Haut-Rhin entre 2004 et 2014, passant respectivement de 539 cas à 1 590 pour le premier département et de 323 à 660 pour le second.

Marie Braud est responsable de l'antenne alsacienne du RES. « Le problème vient du fait que les chiffres de l'ARS ou de l'Observatoire de la santé sont basés sur la mortalité. Or, celle-ci n'a pas beaucoup bougé grâce à une meilleure prise en charge. Mais aussi parce que cette augmentation des AVC invalidants touche essentiellement des personnes de plus en plus jeunes, de moins de 60 ans, et qui survivent mieux. En revanche, on observe une baisse chez les plus de 70 ans. »

Le RES s'est intéressé, lui, à la morbidité, c'est-à-dire au pourcentage des personnes malades dans une population, dans un temps donné, pour une maladie particulière ou l'ensemble des maladies. « Dans ce pourcentage de morbidité, on n'a pas les cas non invalidants au sens de l'assurance-maladie, soit les patients qui réunissent trois critères sur les cinq de l'ALD », reprend Marie Braud.

Comment expliquer cette explosion des ALD en dix ans ? Par des causes environnementales, alimentaires et de mode de vie, selon le RES. Pour l'environnement, le RES privilégie l'hypothèse des particules très fines, générées par les moteurs thermiques dont le diesel, et qui peuvent passer dans le cerveau mais aussi, à travers le placenta, vers le fœtus. « Ceci est corroboré par les pneumologues et les cardiologues qui voient arriver beaucoup plus de patients pendant et après un pic de pollution. »

On ne peut s'empêcher de rapprocher les dates de croissance des AVC en Alsace de celles où l'Allemagne a mis en place sa taxe poids lourds qui a entraîné un basculement de la circulation dans le bassin rhénan côté alsacien. S'y ajoute la croissance régulière du trafic routier. « Les pesticides et les perturbateurs endocriniens sont sans doute aussi impliqués dans un effet cocktail très dangereux, où les risques ne s'additionnent pas mais se multiplient » , indique la responsable de RES Alsace.

• Protéger les plus vulnérables

Pour le RES, il est urgent de conduire des études épidémiologiques plus pertinentes que celles s'appuyant uniquement sur la mortalité et si possible transfrontalières pour voir ce qui se passe chez nos voisins. Et surtout, de prendre des mesures pour protéger de ces polluants les populations, et notamment les enfants, très vulnérables pendant la grossesse et les premières années de la vie.

(*) Selon le RES, l'augmentation en Alsace, de 2004 à 2015, est la suivante : + 200 % pour l'AVC (de 862 à 2 520 cas) ; + 190 % pour l'insuffisance cardiaque (de 1934 à 5 880 cas), + 70 % pour le diabète (de 4749 à 7890 cas).

undefined - mercredi 24 mai 2017